



## Ordonnance de télécom CRTC 2017-181

Version PDF

Ottawa, le 31 mai 2017

### **Amtelecom Limited Partnership – Approbation provisoire d’une demande tarifaire**

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d’entrée en vigueur</b>
Amtelecom Limited Partnership	AMT 81 Tarif général – Retrait du service Renvoi d’appels	10 mai 2017	14 juillet 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire générale